



Date de convocation : 17 avril 2018
Date d'affichage de la convocation : 17 avril 2018
Date d'affichage du procès-verbal : 25 avril 2018

Nombre de membres en exercice : 20
Présents : 12
Votants : 12

BUREAU COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES MAINE CŒUR DE SARTHE SEANCE DU 31 MAI 2018

L'an deux mil dix-huit le trente et un mai à vingt heures trente, les membres du bureau communautaire de Maine Cœur de Sarthe se sont réunis à la Salle du conseil municipal de Sainte Jamme sur Sarthe, sous la présidence de Madame Véronique CANTIN.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires :

Ballon- Saint Mars : Maurice VAVASSEUR, Jean-Louis ALLICHON

Courseboeuifs :

Joué l'Abbé :

La Bazoge : -Christian BALIGAND - Sylvie HERCE

La Guierche : Eric BOURGE

Montbizot : Alain BESNIER

Neuville sur Sarthe : Véronique CANTIN

Saint Jean d'Assé : Emmanuel CLEMENT

Saint Pavace : - Philippe COUSIN

Sainte Jamme sur Sarthe : Jean-Luc SUHARD _Jean-Michel LERAT

Souigné sous Ballon :

Souillé : Marcelle LANCELEUR

Teillé :

Absents excusés :

David CHOLLET, Max PASSELAIGUE, Michel MUSSET, Janny MERCIER

*Jean-Luc Suhard a été désigné secrétaire de séance
Le procès-verbal du 23 avril 2018 est adopté à l'unanimité*

I : DELIBERATION PRISES PAR LE BUREAU

2018-B-20 : Vente d'une parcelle ZAI des Petites Forges
--

Eric BOURGE, vice-président, informe les membres du bureau communautaire que Monsieur Olivier BEAUFILS, représentant la SASU OBMP, dont le siège social est situé 18 Rue des Tisserands 72 290 COURCEBOEUFS, souhaite acquérir une parcelle située sur la seconde tranche de la zone d'activités « des Petites Forges » afin d'y construire un bâtiment industriel.

La parcelle concernée, d'une contenance de 1 700 m², est cadastrée ZK n° 149.

Vu la délégation de compétence du conseil communautaire au bureau communautaire, en date du 1^{er} février 2017, permettant de conclure toutes acquisitions, ventes, échanges, partage de biens immobiliers à caractère économique

Vu l'estimation de France Domaines pour les ventes de parcelles sur la ZAI des Petites Forges en date du 2 juin 2017.

Le bureau communautaire,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité :

VALIDE la vente au profit de M. Olivier BEAUFILS ou toute personne physique ou morale s'y substituant, de la parcelle cadastrée ZK n°149 d'une contenance de 1 700 m², formant lot de la Zone d'Activités des Petites Forges

DECIDE d'établir le prix de vente de ce lot à vingt mille trois-cent-trente-cinq euros (20 335 €), en ce compris une taxe sur la valeur ajoutée sur marge de trois mille trois-cent-trente-cinq euros (3 335 €), soit un prix de vente hors taxe de dix-sept mille euros (17 000 €).

MANDATE Maître Ribot, notaire à La Bazoge, pour la formalisation de cette vente

AUTORISE Mme la Présidente à signer tout document afférent,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

1] Politique Jeunesse et présentation du service Jeunesse par la maison des Projets
--

A la demande des élus communautaires et suite au transfert de la compétence Jeunesse, la Maison des projets est venue présenter le pôle Jeunesse du Centre Social et échanger avec les élus sur les enjeux de la politique jeunesse à croiser avec les attentes des élus permettant la réorganisation du service à l'échelle du nouveau périmètre.

La Maison des Projets a procédé à une présentation détaillée du contexte dans lequel s'inscrit la politique jeunesse, une présentation de l'organisation actuelle et à une proposition de pistes de réflexion pour l'organisation de la rentrée :

Les axes de réflexions :

- Comment s'adapter au besoin de proximité ?
- Comment accompagner les jeunes à la citoyenneté et face à des changements majeurs sociétaux ?
- Comment fédérer et mobiliser les acteurs pour former une communauté éducative ?
- Comment épauler les parents dans leur rôle ?

Les propositions de la MDP :

Développer de la proximité et recréer du contact avec :

Des actions dans les collèges

Des animations hors les murs

Des projets participatifs

Des animations transversales

Aller dans la rue numérique (promeneur du Net)

Fédérer les acteurs

Continuer à proposer des temps de loisirs sur l'ensemble du territoire :

- Collèges : sur la pause méridienne
- Animations Ados ; périodes de vacances
- Espaces jeunes (avec temps d'accompagnement à la scolarité, construction séjours citoyen à l'étranger..)

Après discussion, Les élus valident les pistes de réflexion et les propositions et demandent des modélisations d'organisations en particulier en ce qui concerne les espaces jeunes, avec ses capacités actuelles et les moyens alloués au Centre social par la Communauté de Communes.

La séance est levée à 23 h 15

La Présidente

Véronique CANTIN